

LayNouvelles

Saint Christophe

Magazine municipal
Numéro 12
Février 2021





LE MOT DU MAIRE

Chères Layennes, chers Layens,

Depuis bientôt un an nous subissons cette pandémie avec ses conséquences humaines et sociales qui génèrent des inquiétudes et parfois de fortes tensions.

Les élections municipales de mars ont été notre dernier moment de rencontres et d'échanges collectifs de cette année 2020 ô combien particulière. Je profite d'ailleurs de ces quelques lignes pour vous remercier de votre soutien. Vous avez voté massivement pour une équipe solide et engagée qui malgré les circonstances et les difficultés actuelles, s'adapte afin de mettre progressivement en place ses projets et ses engagements.

La crise sanitaire s'éternise, nos services restent mobilisés, vous pouvez compter sur toute l'équipe municipale, les élus, les agents de la commune pour mener à bien les missions qui nous sont confiées.

Un des objectifs de notre gazette Lay Nouvelles est de vous faire part des différentes manifestations qui rythment la vie du village. Pauvre gazette, on aurait pu craindre qu'elle ne soit « fort dépourvue quand vint le temps de la rédaction », comme aurait pu le dire M. de La Fontaine...

Vous allez pouvoir constater qu'il n'en est rien ! Vous allez consulter des reportages sur les manifestations qui ont pu se tenir, apprendre sur des personnalités layennes qui ont compté dans l'histoire de notre village et vous informer sur différents points de la vie communale...

Bravo et merci à l'équipe éditoriale et aux rédacteurs qui nous proposent ce contenu riche et varié, preuve que Lay-Saint-Christophe résiste au virus !

Je vous souhaite bonne lecture de ce numéro 12 de Lay Nouvelles et vous réitère, chères Layennes, chers Layens, mes vœux de bonne santé.

Prenez soin de vous !

Patrick MÉDART
Maire de Lay-Saint-Christophe



La parcelle n° 34 et le scolyte	3 à 5
Un verger communal à Lay	6 à 8
La bourse aux plantes.....	9
Les bénévoles layens... au jardin !.....	9
De Vancouver à Lay-Saint-Christophe	9



Continuité des services à Lay-Saint-Christophe pendant la crise sanitaire	10-11
2020... l'an foiré... 2021... l'an bellie...	26



Le conseil municipal à votre écoute.....	12-13
Eclairage public – Zone 30 - Vidéoprotection	14-15
Expression libre	15
Des bons d'achat pour remplacer le traditionnel goûter de Noël	15



Petit mode d'emploi à destination des jeunes parents.....	16
---	----



Promenade... « entre chien et loup »	17
Ah ! La Folle journée du patrimoine layen	18, 19



Qui êtes-vous Antony Henry ?	20, 21
Marie Trois, artiste layenne	22, 23
Au musée... un joli pêle-mêle !.....	24, 25



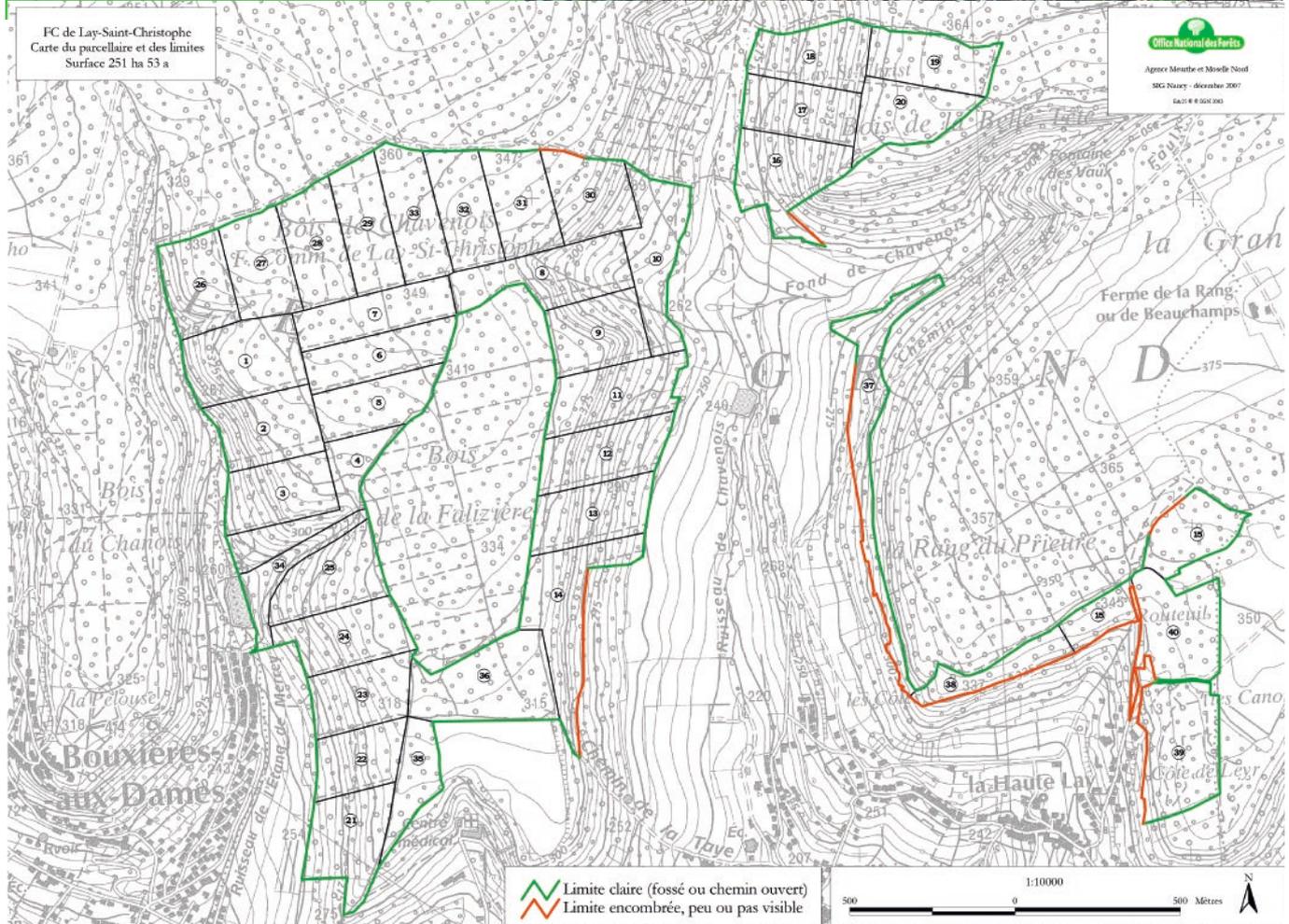
Superbe concert du duo d'Or et de Paille.....	27
Panorama des associations.....	28 à 31



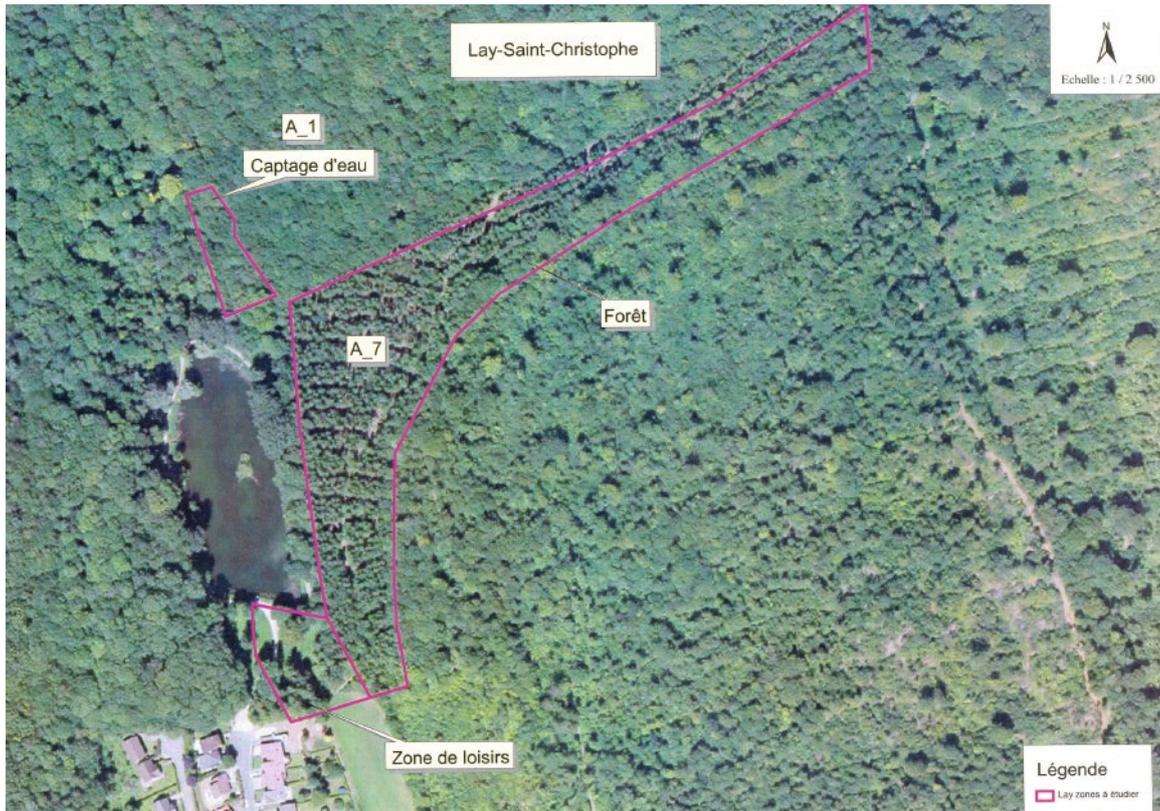
La Parcelle n° 34 et le Scolyte

Notre commune de Lay-Saint-Christophe possède une forêt située sur les plateaux calcaires et constituée de trois massifs : le massif des Bois de Chavenois, les massifs des Bois de la Belle Tête et celui des Côtes. Elle s'étend sur une superficie d'environ 250 hectares dont presque la moitié sont des versants et des bas de pente. Elle est composée de hêtres, de feuillus précieux et de chênes (85 %). Elle est composée également, dans une infime partie de sa surface, d'une population de bois résineux dont l'essence principale est l'épicéa (2 %).

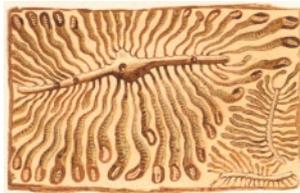
Même si cette population de résineux est présente de façon diffuse sur tout notre territoire, elle se concentre sur la parcelle 34 dont le peuplement est pur et dense d'épicéas. Par sa géographie pentue, la parcelle surplombe l'étang de Merrey (propriété de la commune de Bouxières-aux-Dames classée «Espace Naturel Remarquable¹» au sein d'une ZNIEFF²) et témoigne d'une sensibilité paysagère forte ainsi qu'un cadre réglementaire important en raison de la protection d'un captage d'eau de la commune de Bouxières. Le site de la parcelle n° 34 présente des enjeux environnementaux et touristiques forts.



¹ Cette mesure de protection est justifiée par l'abondance de la population de crapauds communs - ² ZNIEFF = zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique



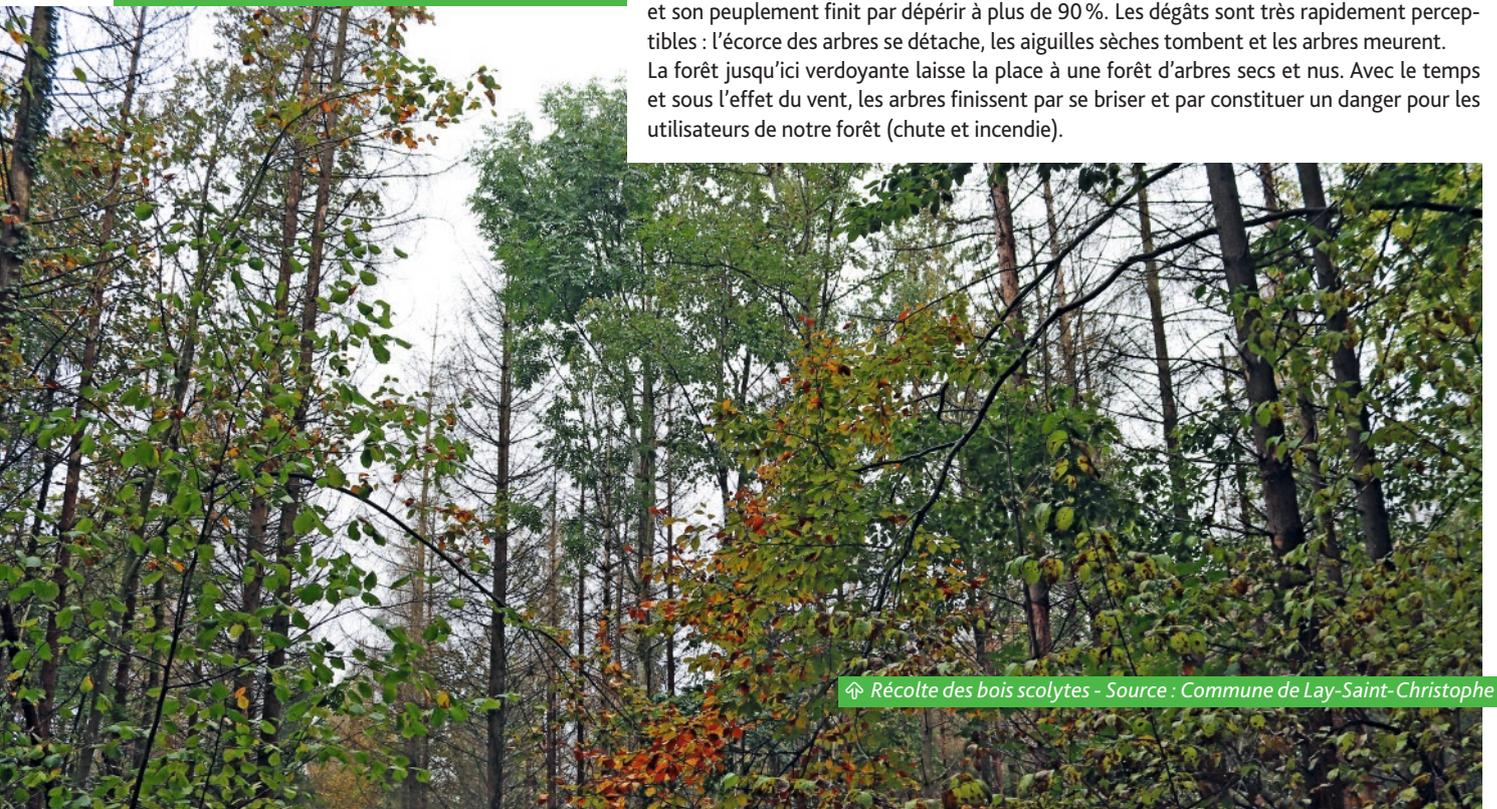
↳ Parcelle n°34
délimitation rose
Source : ONF



Depuis environ 3 ans, les forêts d'épicéas du grand quart Nord Est connaissent les attaques d'un insecte parasite : le scolyte. Il s'agit d'un petit coléoptère qui pond sous l'écorce des arbres et les larves se nourrissent de la sève des arbres, ce qui peut mener à la mort de l'arbre.

Favorisées par les conditions climatiques extrêmes des dernières années, sous les effets conjugués du printemps et des 3 derniers étés, exceptionnellement chauds et secs, les populations de scolytes prolifèrent dans les pessières (forêts d'épicéas) de Franche-Comté et de Lorraine. Subissant les attaques massives et répétées, elles périssent. 400 000 m³ de bois ont ainsi été attaqués en Grand Est, ce qui représente 5 années de récolte à valoriser. Le marché du bois d'épicéa est submergé par les volumes et les cours s'effondrent. La parcelle layenne n'échappe pas au coléoptère, elle a ainsi été attaquée au cours des trois dernières années et son peuplement finit par dépérir à plus de 90%. Les dégâts sont très rapidement perceptibles : l'écorce des arbres se détache, les aiguilles sèches tombent et les arbres meurent. La forêt jusqu'ici verdoyante laisse la place à une forêt d'arbres secs et nus. Avec le temps et sous l'effet du vent, les arbres finissent par se briser et par constituer un danger pour les utilisateurs de notre forêt (chute et incendie).

↳ Scolyte et galeries creusées par les larves
Source : Wikipédia



↳ Récolte des bois scolytes - Source : Commune de Lay-Saint-Christophe



Face à cette situation, la commune, accompagnée par les services de l'Office National des Forêts représentés par M. Dominique Colinet, cherche les solutions les moins onéreuses pour le budget communal pour la valorisation de cette ressource malgré des conditions économiques peu propices. Parmi les solutions que la commune étudie : la valorisation locale en circuit court pour l'exploitation forestière (abattage et débardage) et l'utilisation des arbres transformés (plaquettes) afin de s'inscrire dans le développement durable de la commune et du Bassin de Pompey.

Malgré des contraintes juridiques et techniques guère favorables, une légère embellie du marché amène la municipalité à vendre le bois pour en faire des copeaux destinés à la fabrication de panneaux d'ameublement. Sous la surveillance de l'ONF, la parcelle n° 34 sera finalement abattue en octobre puis le bois débardé en décembre jusqu'en haut de la Taye par l'entreprise Brallet de Brin-sur-Seille disposant des accréditations nécessaires. Ce sont environ 567m³ d'épicéa qui ont été prélevés et qui seront acheminés vers la Nouvelle Aquitaine pour y être triturés.



Cette première étape réussie dans un souci d'équilibre économique, réglementaire et écologique, la commune par l'intermédiaire de la commission en charge de la valorisation de la ressource forestière, met en œuvre une seconde étape dédiée à la réflexion pour un aménagement adapté à la situation de la parcelle et à l'évolution de notre climat.

En attendant, la parcelle profitera d'au moins une année de repos qui laissera le champ libre à la flore pour une régénération naturelle et à la faune pour se développer, nicher et coloniser les résidus végétaux laissés spécialement sur place.

■ Laurent DENIS



Panoramique de la Parcelle n°34 - Source : Commune de Lay-Saint-Christophe



Un verger communal à Lay

Depuis peu, la commune est propriétaire d'un Verger situé au lieu-dit la Jeune Rose. Ce Verger, avec un grand V, est un espace remarquable, tant par la beauté des arbres, que par sa situation. Pommiers, poiriers, noyers, cerisiers, quetschiers ont certes, besoin d'être entretenus, mais croulent sous les fruits en cet automne ensoleillé. Il est entouré de prairies, de taillis, de futaies, de haies, éléments paysagers jouant un rôle important pour la biodiversité et lieux favorables à la reproduction.



Pour mettre en valeur ce verger et préserver certaines variétés fruitières, pour initier les amateurs aux techniques de taille, de greffe ou de plantation, pour encourager les scolaires et les habitants à ces démarches, la commune a signé une convention avec l'association des « Croqueurs de Pommes de Lorraine ». (*Association des amateurs bénévoles pour la sauvegarde des variétés fruitières et régionales en voie de disparition... le site : croqueurs-national.fr*) qui interviendra en tant que conseillère technique et mettra à disposition des habitants un calendrier de formation, disponible sur le site de la commune et dans la presse dès le mois de janvier 2021.

En été, les moutons avaient fait place nette en dessous des arbres, ce qui a facilité le travail de l'équipe de bénévoles, mobilisée pour nettoyer, couper, ramasser les branches mortes et les fruits.

Plus de 500 kilos de pommes ont été pressés et mis en bouteilles, celles-ci seront servies lors des manifestations communales.

Ateliers de taille et de greffe, récoltes solidaires, Le Verger deviendra au fil des ans un lieu de rencontres, de convivialité et d'échanges pour tous les habitants. Et dès cette année, une sortie pédagogique a été proposée aux écoles du village.





Les écoles au Verger

Les équipes enseignantes des écoles maternelle et élémentaire ont très rapidement adhéré au projet « pommes du verger communal ».

Les classes de grande section maternelle, CE1 et CM1 ont bénéficié d'un temps d'échange en classe avec des élus pour donner sens à ce projet. Il s'agissait de mieux comprendre la floraison et la fructification par un exemple pratique : les pommes de notre Verger.

Les élèves de grande section étaient passionnés par l'observation des pommes et comme nous n'allions pas les priver de ces fruits bio et circuit court, un atelier dégustation, apprécié de tous, s'en est suivi.

Les CE1 ont manifesté autant d'enthousiasme que les plus petits, tant pour les informations que pour la gourmandise. Ils attendaient la sortie au verger avec une impatience non feinte.

L'après-midi du 6 octobre a été, pour les enfants, les enseignantes, les croqueurs de pommes et les bénévoles, un grand moment de partage, de bonheurs. Les pommes ont été pressées, le jus a été dégusté et tous ont quitté le Verger avec des étoiles dans les yeux, des pommes dans les poches et une bouteille de jus frais à faire goûter à leur famille.

La classe de CM1 a réinvesti cette sortie au Verger dans un exercice d'écriture qu'ils ont su rendre ludique, intelligent et sensible.

Nous vous faisons part de leur récit...

■ Anne-Marie MALHOMME, Marie-Laure PICHON



La classe de CM1 au paradis des pommes

Le mardi 6 octobre 2020, nous sommes allés dans un verger près de la salle des fêtes. Quand nous sommes arrivés l'association des « Croqueurs de pommes » et des élus de la municipalité nous attendaient.

Un « Croqueur » nous a expliqué le cycle de vie des pommes. Nous avons appris des nouveaux mots comme sépale, épicarpe, péricarpe... et également le nom des différentes variétés de pommes de ce verger: Reine des reinettes, Starkingdelicious, Boskoop, Golden, Rambour. Après dégustation, la Starking delicious est notre préférée !

Ensuite place à l'action, nous avons broyé et pressé des pommes pour en faire du jus. Il fallait de la force pour tourner la manivelle du broyeur ! Nous avons goûté notre jus de pommes que nous avons trouvé délicieux.

Pour finir, nous avons cueilli et ramassé des pommes que nous avons rapportées chez nous, ainsi qu'une bouteille de jus de pommes.

Maxence, Anita et Tom de la classe de CM1 de Madame Rachon





Interview de quelques élèves participants :

Qu'as-tu pensé de ta sortie au verger ?

- **Anita** : J'ai découvert des pommes que je ne connaissais pas : des acides, des toutes rouges et brillantes...
- **Mathieu et Cléa** : Nous avons bien aimé le jus de pommes, c'était très bon !
- **Alice** : C'était drôle quand on pressait le jus !
- **Evan** : J'ai aimé parce que j'ai appris plein de choses.
- **Shana** : C'est incroyable parce qu'on a rapporté des pommes chez nous !
- **Léo-Paul** : Grâce aux pommes, j'ai fait une bonne tarte.
- **Ethan** : J'ai bien aimé parce que je comprends mieux comment on fabrique du jus de pommes.
- **Jeanne** : Je me suis bien amusée. On a pu revenir chez nous avec des pommes et du jus de pommes.
- **Emma** : Nos sacs à dos débordaient de pommes, on en a perdu quelques-unes en chemin, j'étais obligée d'en mettre dans mes poches.
- **Lucas** : Je mets 10/10 à cet après-midi génial !



Le samedi 13 février 2021 de 14 à 17h, les Croqueurs de Pommes seront présents au Verger pour une taille de rénovation ; c'est une taille de restauration pratiquée sur les arbres qui ne l'ont pas été depuis un certain temps.

Ce cours est ouvert au public et il est gratuit.

- Les inscriptions se font en mairie, aux heures d'ouverture.
- Tél : 03 83 22 80 21

Le but de ce cours est de sensibiliser et d'initier les personnes présentes à la pratique de ce type de taille.

Cette animation sera au calendrier des activités des croqueurs et sera diffusée sur leur site internet.



Petit quiz des nouveaux croqueurs de pommes

- 1 - **Sheyene** : Savez-vous combien de variétés de pommes existent dans le monde ?
- 2 - **Maud** : Quelle quantité de jus y-a-t-il dans une pomme ?
- 3 - **Lucas** : Dans quelle partie de la pomme trouve-t-on le plus de vitamines ?
- 4 - **Octave** : À quoi servent un broyeur et un extracteur ?
- 5 - **Maxence** : Quels sont les deux autres noms du reste des sépales ?
- 6 - **Maëlys** : Qu'est-ce que l'épicarpe dans la pomme ?

Réponses en dernière page.



■ Anne-Marie MALHOMME
■ Marie-Laure PICHON





La bourse aux plantes



Plantes et fruits.

Ce magnifique cactus a trouvé son amateur !

Tables espacées et plantes en quantité !

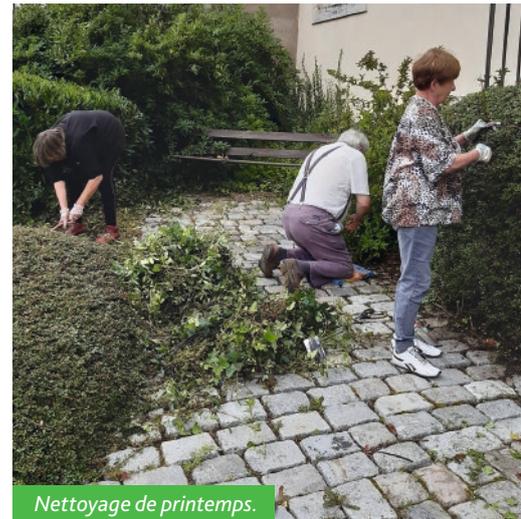
Les bénévoles layens... au jardin !

Peu importe le temps qu'il fait, les jardiniers du village, tous bénévoles, se sont retrouvés pour nettoyer, tailler, entretenir les massifs existants, tant au printemps qu'en automne.



Nettoyage d'automne.

Le but est d'embellir notre espace de vie et de valoriser la richesse de notre patrimoine. Propulsé par la dynamique de la rue de la Levée, cette année, le groupe s'est élargi et a pu ainsi profiter de plusieurs moments agréables en plein air. Suite à la situation sanitaire, nous n'avons pas pu nous retrouver aussi souvent que nous l'aurions voulu, mais tout cela ne sera plus qu'un mauvais souvenir au printemps ! Du moins, nous le souhaitons tous ! Un programme d'action sera mis en place dès le mois de mars, avec information par voie de presse, dans Lay Z'Actu, et par le panneau lumineux.



Nettoyage de printemps.

De Vancouver à Lay-Saint-Christophe



Hortense Boidin, bienfaitrice.

Elle est arrivée sans prévenir, un jour du mois d'août, Angela, née à Vancouver, pour retrouver la trace de ses ancêtres maternels : Jean-Baptiste et Hortense Boidin.

Après s'être recueillie sur leur tombe, elle a retrouvé, dans les archives du musée, documents et photos qui lui ont révélé le rôle de Jean-Baptiste Boidin, maire de Lay en 1840 et 1851, et de sa fille Hortense, épouse de M. de Bermon, qui a été à l'origine, grâce à un legs, de la création du bureau de bienfaisance du village, en février 1889.

Une dernière visite rue de la Levée, près de la maison familiale, et Angela a regagné l'Allemagne, où elle réside actuellement, nous promettant de revenir dans la région qui a gardé tant de souvenirs des siens.

*2 Cloches de l'église ont pour parrain et marraine, des descendants de la famille Boidin. Dans l'église, le vitrail de Saint Nicolas est un don d'Hortense, le vitrail de Saint Pierre un don d'un descendant.

■ Anne-Marie ARNOULD



Lecture de l'arbre généalogique



Continuité des services à Lay-Saint-Christophe

<p>15 mars 2020</p> <p>Organisation des élections municipales : configuration des bureaux, distanciation, fourniture de stylos individuels.</p>	<p>16 mars 2020</p> <p>Confinement, fermeture des lieux publics, mise en place du n° d'appel d'astreinte 24H/24H.</p>	<p>20 mars 2020</p> <p>Mise en place d'une veille des personnes fragiles, isolées par les élus avec registre de suivi, appels réguliers.</p>	<p>23 mars 2020</p> <p>Mise en place d'un accueil des enfants de soignants de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.</p>
<p>30 avril 2020</p> <p>Communication : 1^{ère} lettre info COVID.</p>	<p>4 au 8 mai 2020</p> <p>Installation du mobilier, de marquages au sol et de barrières permettant la distanciation physique et désinfection approfondie des locaux scolaires et périscolaires pour la reprise.</p>	<p>8 mai 2020</p> <p>Communication : 2^e lettre info COVID.</p>	<p>11 mai 2020</p> <p>Déconfinement : Reprise des services administratif et technique à temps plein.</p>
<p>5 juin 2020</p> <p>Communication : 3^e lettre info COVID.</p>	<p>8 juin 2020</p> <p>Réouverture de la mairie au public.</p> 	<p>10 au 15 juin 2020</p> <p>Distribution en boîtes aux lettres de 2 masques tissu par habitants adulte et 1 masque par enfant.</p>	<p>22 juin 2020</p> <p>3^e étape de la reprise scolaire : reprise à temps plein pour tous les élèves.</p>
<p>17 septembre 2020</p> <p>Distribution trimestrielle des sacs poubelles en mairie salle du conseil pour permettre la distanciation.</p>	<p>30 octobre 2020</p> <p>2nd confinement : la mairie et les écoles restent ouvertes.</p>	<p>2 novembre 2020</p> <p>Obligation du port du masque à l'école et sur les temps périscolaires dès le CP.</p>	<p>9 décembre 2020</p> <p>Soutien aux commerçants par le Bassin de Pompey : bons d'achats bonifiés.</p>

Plus de 250 tables déplacées dans les bâtiments scolaires et périscolaires pour répondre aux normes sanitaires et de distanciation.



Un lien mairie / administrés jamais rompu !

Une permanence téléphonique lors du premier confinement et une mairie maintenue ouverte lors du second ont permis aux layens de poursuivre leur demande et de déposer leur dossier. La continuité des services a été assurée par la mobilisation des agents sur le terrain et en télétravail.

250 visites de protection.



Mobilisation pour les enfants de soignants

Dès le 16 mars les équipes se sont mobilisées pour accueillir les enfants prioritaires quotidiennement et ce pendant tout le confinement y compris les vacances scolaires.





pendant la crise sanitaire

<p>→ Fin mars 2020</p> <p>Distribution de 600 masques FFP2 aux soignants.</p>	<p>⇒ 8 avril 2020</p> <p>Vacances de Pâques : Accueil des enfants de soignants.</p>	<p>⇒ 14 avril 2020</p> <p>Commande 5 000 masques tissus via le Département et le Bassin de Pompey.</p> 	<p>⇒ 20 avril 2020</p> <p>Commande visières enfants et adultes pour les écoles, les commerces et les agents municipaux.</p>
<p>→ 12 mai 2020</p> <p>1^{re} étape de la reprise scolaire et périscolaire pour les grandes sections, CP, CM2, fratrie et enfants de soignants. Mise à disposition de visières, de gel hydro, nettoyage des sanitaires en journée.</p>	<p>⇒ 20 mai 2020</p> <p>Distribution d'un masque tissu aux personnes de + de 70 ans répertoriées comme isolées.</p>	<p>⇒ 25 mai 2020</p> <p>Installation du conseil municipal : changement de lieu, distanciation, port du masque...</p>	<p>⇒ 2 juin 2020</p> <p>2^e étape de la reprise scolaire : dans le respect de la distanciation d'1 mètre et le nombre maximal autorisé.</p>
<p>→ 6 au 31 juillet 2020</p> <p>ALSH d'été sur 4 semaines avec un effectif maximal de 48 enfants avec mesures sanitaires renforcées.</p>	<p>⇒ Été 2020</p> <p>Poursuite de la distribution des sacs poubelle tous les 15 jours en porte à porte sur demande.</p>	<p>⇒ 29 août 2020</p> <p>Permanence des élus Place de Steinach pour distribution de masques aux habitants en demande.</p>	<p>⇒ 1^{er} septembre 2020</p> <p>Rentrée des classes pour tous les élèves dans le respect de gestes barrières et du limitation de brassage.</p>
<p>→ 12 décembre 2020</p> <p>Bon de Noël + de 70 ans /soutien aux commerçants : bons d'achat 20 € valables dans les commerces layens.</p>	<p>⇒ 15 décembre 2020</p> <p>Mise en place d'un couvre feu 20h-6h.</p>	<p>⇒ 17 décembre 2020</p> <p>Distribution trimestrielle des sacs poubelles en mairie de 9h à 19h.</p>	<p>⇒ 4 janvier 2021</p> <p>Mise en place d'un couvre feu local 18h-6h : fermeture de la mairie le jeudi à 17h00.</p>

■ Jessica MICHEL



12 nouveaux points d'eau à détection automatique installés à l'école élémentaire

Une priorité : Informer

Une attention particulière a été portée sur la diffusion des informations sanitaires avec une mise à jour en temps réel des différents médias communaux : site internet, panneaux d'affichage, notes covid, diffusion des attestations dérogatoires dans les commerces.

50 litres de gel hydro alcoolique.



Garder le lien

Dès l'annonce du confinement les élus se sont mobilisés pour prendre contact avec voisins, amis, connaissances de plus de 70 ans.

Cette démarche a permis d'identifier les seniors dans l'incapacité de se déplacer pour leurs besoins de première nécessité. De nombreux layens bénéficiant d'une solidarité de proximité ou familiale, la commune a concentré ses efforts sur les personnes isolées.

Un suivi régulier a été réalisé par téléphone et des courses ont été faites pour permettre à chacun de vivre « un peu moins mal » cette situation hors norme. C'est près de 50 personnes qui ont ainsi fait l'objet de ce lien régulier pour apporter un soutien matériel ou juste pour parler, rassurer, être moins seul.



PATRICK MÉDART

Maire

Conseiller communautaire du Bassin de Pompey

- Comité forêt
- Comité environnement
- Comité enfance jeunesse
- Comité gestion du patrimoine
- Président du CCAS

27 rue de la Levée



ODILE BÉGORRE-MAIRE

6^e Vice-Présidente du Bassin de Pompey, déléguée aux innovations territoriale et environnementale, aux transitions et mutations

Première adjointe au maire

- Urbanisme
- Organisation des élections
- Comité forêt

18 rue de Bouxières



ANNE-MARIE MALHOMME

Troisième adjointe au maire

- Cadre de vie – Environnement
- Patrimoine foncier
- Tourisme
- Liaisons douces
- Présidente du comité environnement
- Comité gestion du patrimoine

14 bis rue de la Levée



JEAN-CLAUDE RIONDÉ

Deuxième adjoint au maire

- Action sociale
- Vie associative
- Gestion des salles communales
- Vice-président du CCAS

43 ter chemin des Grandes Vignes



GRÉGOR PRIGENT

Quatrième adjoint au maire

- Marchés publics
- Patrimoine immobilier : travaux, intervention du service technique, commission sécurité
- Réseaux communaux
- Référent sécurité
- Président du comité gestion du patrimoine
- Comité forêt

14 rue de la Mine



MARIE-LAURE PICHON

Cinquième adjointe au maire

- Scolaire
- Enfance-jeunesse
- Présidente du comité enfance jeunesse
- Comité environnement

3 rue Louis Guingot

Le conseil municipal

- Délégations
- Comités



JEAN-MICHEL ANTOINE

Conseiller délégué

- Communication
- Comité gestion du patrimoine

37 rue de Bouxières



STÉPHANE CHAPUT

Conseiller délégué

- Finances
- Économie (commerçants et entreprises du territoire)
- Comité gestion du patrimoine

5 rue Adrien Mouton



ISABELLE CHARBONNIER

Conseillère déléguée

- Animation et manifestations communales
- Comité environnement
- Comité enfance jeunesse
- Membre du CCAS

6 allée du Parc



à votre écoute



RENAUD GERARDIN

Conseiller délégué

- Politique de santé
- Comité forêt
- Comité enfance jeunesse
- Comité gestion du patrimoine
- Membre du CCAS

38 rue de Faulx



LAURENT DENIS

Conseiller délégué

- Forêt
- Plan de déplacement
- Président du comité forêt
- Comité environnement

8 rue de Bouxières



JEAN-LUC CHEVRY

Conseiller municipal

- Comité environnement
- Comité gestion du patrimoine

4 Chemin du Rupt d'Adoué



FRÉDÉRIC GLODKOWSKI

Conseiller municipal

- Comité forêt
- Comité environnement

17 B chemin du Vieux Rupt



MICHEL JACQUES

Conseiller communautaire du Bassin de Pompey

Conseiller municipal

- Comité gestion du patrimoine

32 rue d'Eulmont



SABINE JEANNOT

Conseillère municipale

- Comité enfance jeunesse

4 rue Jacques Callot



CHRISTIANE GOUSSOT

Conseillère municipale

- Comité environnement
- Comité enfance jeunesse

3 rue Saint Arnoù



SANDRINE MOUTON

Conseillère municipale

- Comité environnement
- Membre du CCAS

3 rue d'Eulmont

Membres extérieurs des différents comités et du CCAS

Comité forêt

- Jean-Paul BASTIEN
- Yves HATTES
- Hervé GENTEL
- Thierry MOUTON
- Dominique COLINET (Expert)

Comité environnement

- Denis DELORAS
- Carole MAURICE
- Eniko HAZARD

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

- Eliane BANNVARD
- Francine EBERHARD
- Danielle GLODKOWSKI
- Dominique PERTUY
- Yvette POINSARD
- Guy SCHLAUDER



EMMANUELLE HEQUILY

Conseillère municipale

- Comité environnement
- Comité gestion du patrimoine
- Membre du CCAS

33 rue du Baron de Courcelles



CHRISTELLE SUPELJAK POINSARD

Conseillère municipale

- Comité environnement
- Comité enfance jeunesse
- Membre du CCAS

4 allée du Parc



Eclairage public - Zone 30 - Vidéoprotection

Le 12 avril 2018, la communauté de communes du Bassin de Pompey (BP) a adopté son Schéma de Cohérence Lumière (SCOL).

Le plan lumière doit permettre de décliner sur le territoire une véritable stratégie lumière et de l'intégrer dans l'ensemble des projets d'aménagement afin de réduire la consommation énergétique et limiter l'impact sur la biodiversité. C'est également une réflexion sur la place de la lumière nocturne sur le territoire dans toutes ses composantes : sociale, environnementale, patrimoniale et économique.

Sur les 7500 points lumineux répartis sur les treize communes qui constituent le BP, une première phase de travaux effectués en 2019 a permis de remplacer les ballons fluorescents (très énergivores et interdits à la commercialisation depuis fin 2018) par des leds de dernière génération avec un rendement multiplié par cinq (150 points lumineux déployés).

En 2020, la deuxième phase de travaux a permis de remplacer 794 points lumineux, dont 228 sur la commune de Lay-Saint-Christophe, pour un montant d'environ 121000€ subventionné dans le cadre de l'opération « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV), gérée par le Parc Naturel Régional de Lorraine.

A ce jour ce sont près de 950 points lumineux au total qui ont été remplacés.



Afin d'optimiser les consommations électriques, ces luminaires sont équipés d'abaissement de luminosité :

- de l'allumage à 21h00 : 100 %
- de 21h00 à 24h00 : abaissement à 50 %
- de 00h00 à 5h00 : abaissement à 20 %
- de 5h00 à 7h00 : abaissement à 50 %
- de 7 h00 à l'extinction : 100 %



Deux types de luminaires sont installés :

← En zone résidentielle

En zone urbaine →



Le remplacement du reste des luminaires est prévu dans le cadre d'un marché public global de performance s'étalant, pour l'ensemble des communes du Bassin de Pompey, sur neuf ou douze ans (marché en cours de consultation).



Afin de sécuriser nos accès et dans la continuité des zones 30 déjà existantes sur la commune, une partie de la rue de Bouxières-aux-Dames est désormais limitée à une vitesse maximale de 30 km par heure.

Rappelons que ces zones, introduites sur le territoire national en 1990, sont des espaces du domaine public routier au sein desquels la limitation de vitesse maximum est abaissée à 30 km/h pour l'ensemble des usagers y circulant, c'est-à-dire les cyclistes et tous les véhicules à moteur, des deux-roues aux transports en commun.

L'objectif de ces « zones 30 » est de faciliter les interactions entre les différents usagers de la route et de sécuriser les piétons dans certaines zones.

Depuis septembre 2020 la commune s'est équipée de 11 caméras de vidéoprotection.

Elles sont réparties en deux catégories :

- à lecture de plaques ;
- fixe 180° ou 360°.

Ces caméras sont installées sur l'ensemble de la commune et positionnées sur les principaux axes routiers ainsi qu'au niveau des lieux de passage ou d'animation.

Pour rappel, seules les autorités publiques (les mairies notamment) peuvent filmer la voie publique.

Ni les entreprises, ni les établissements publics ne peuvent filmer la voie publique. Ils peuvent seulement filmer les abords immédiats de leurs bâtiments et installations (la façade extérieure par exemple mais pas la rue en tant que telle) dans les lieux susceptibles d'être exposés à des actes de malveillance.

Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété. Ils ne peuvent pas filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile.

Le système de vidéoprotection doit satisfaire à l'obligation de sécurisation des données qui pèse sur les responsables de traitements.

C'est pourquoi, le visionnage des images n'est opéré que par les personnes spécifiquement et individuellement habilitées.

■ Grégor PRIGENT



Expression libre

Paralysés !

Dans un contexte marqué par l'incertitude, le programme pour lequel vous nous avez élus était notre feuille de route.

Nous espérons participer à un débat démocratique produisant des décisions de qualité, mais nous devons malheureusement constater que dans notre commune il n'existe ni débats, ni projets.

Le conseil municipal se réduit à une chambre d'enregistrement administrative.

Les rares décisions sont prises essentiellement par le maire, mais nous, nous ne sommes jamais consultés. Sauf pour participer à des « comités », peu actifs, et pour distribuer du courrier !

Nous subissons donc une paralysie du débat démocratique et constatons que les rares actions sont plus subies que débattues à l'image de nos illuminations de fin d'année.

L'époque impose des changements vers un mieux vivre-ensemble. Alors, pourquoi ne pas espérer que 2021 soit l'année du changement dans notre commune et qu'enfin un réel débat démocratique s'instaure.

■ Jean-Luc CHEVRY, Sabine JEANNOT

« Révétons Lay »

Des bons d'achat pour remplacer le traditionnel goûter de Noël

Cette année, pas de valse, ni madison pour nos aînés, qui ne sont pas pour autant oubliés !

En collaboration avec tous les commerçants du village, la mairie a proposé aux habitants âgés de 70 ans et plus qui le souhaitaient, un bon d'achat.

C'est avec le sourire que les élus ont été accueillis, lors de la distribution, par les 243 bénéficiaires de ces bons.

Les commerçants ont manifesté leur satisfaction et certains ont même découvert de nouveaux clients.



Petit mode d'emploi à destination des jeunes parents

« **Qui va garder notre bébé quand nous travaillons ?** » est une des préoccupations majeures des futurs parents !

Cette compétence « Petite Enfance » est directement assurée par le Bassin de Pompey. Lay-Saint-Christophe s'y engage en tant que relais partenaire et contribue ainsi à faire avancer ce thème de l'accueil des enfants non encore scolarisés.

Que choisir comme mode de garde ? Crèche ou assistante maternelle ?

130 places en crèches et 900 places réparties chez 300 assistantes maternelles sont disponibles sur le Bassin de Pompey. Sur Lay-Saint-Christophe, 9 assistantes maternelles offrent 30 places. Cinq crèches collectives (dont une micro crèche) situées à Pompey, Bouxières-aux-Dames, Champigneulle, Custines et Liverdun accueillent, de 7h30 à 18h30, les enfants entre 2 mois et 4 ans. Une crèche familiale, ce sont des assistantes maternelles employées par la communauté de communes qui accueillent les enfants à leur domicile de 7h00 à 19h00.

Les professionnelles des crèches travaillent pour répondre aux besoins des premiers apprentissages des jeunes enfants. Il est nécessaire de se pré-inscrire sur le site du Bassin de Pompey (bassinpompey.fr/petite-enfance) pour pouvoir figurer sur la liste d'attente.

Le RAM (Relais Assistantes Maternelles) « la Marelle », sis à Pompey, peut recevoir sur rendez-vous les parents en recherche de mode d'accueil. Les professionnelles du RAM les informent sur les possibilités de mode de garde sur le bassin. Elles ont comme mission de vous donner des informations sur les contrats de travail ou vous préparer à l'entretien d'embauche de la future assistante maternelle de votre enfant...

N'hésitez pas à les contacter au 03 83 49 81 36 et à vous rendre sur le site précité.

Parallèlement, le RAM « la Marelle » accueille les assistantes maternelles avec les enfants lors de matinées ludiques 3 fois par semaine dans certaines communes du bassin, dont Lay-Saint-Christophe qui ouvre les portes de sa salle multi activités à des animations telles qu'éveil corporel, éveil musical, gommettes... 1 à 2 fois par mois.



Accompagner les enfants et leurs familles

Les LAPE (Lieux Accueil Parents Enfants) sont des lieux de rencontres où l'on vient en famille. Des premiers pas à l'alimentation en passant par l'éveil ou encore le langage, les adultes peuvent discuter et partager leurs expériences de parents tandis que les enfants jouent autour d'eux. Écoute, échange et convivialité sont les trois mots clés qui définissent le lieu d'accueil parents enfants. Cet espace accueille parents, grands-parents, enfants et futurs parents pour partager des instants privilégiés de détente et d'échange avec l'accompagnement bienveillant d'une professionnelle de la petite enfance.

Les communes de Pompey, Champigneulle et Bouxières-aux-Dames accueillent tour à tour, sans inscription préalable et gratuitement, les familles les lundis, mercredis, jeudis et vendredis matin.

Des plaquettes de présentation du RAM, des LAPE ainsi que la liste actualisée des assistantes maternelles de Lay-Saint-Christophe sont disponibles en mairie et sur le site web de la commune.

■ Marie-Laure PICHON





Promenade... « entre chien et loup »

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, l'inventaire du patrimoine culturel, piloté par la Région Grand Est et réalisé avec le département de Meurthe-et-Moselle, a proposé deux actions culturelles dans notre commune : l'installation de totems dans la cour de la mairie et à proximité du cimetière, présentant des facettes patrimoniales du village, et des visites guidées nocturnes.

Une visite crépusculaire, limitée à 10 personnes, a ainsi été proposée chaque soir à l'occasion des journées du patrimoine.

Les participants étaient munis de lampions ou de lampes torches. Cette promenade au flambeau est partie de la fontaine des Bénédictins, rue St-Arnou et s'est poursuivie sur le chemin Blanc, avec retour par la rue de l'Armée-Patton ; promenade culturelle, liant nature et patrimoine.

Le succès fut tel, que Chloé Pata, responsable de la Conservation départementale, pense proposer de nouveau cette balade au printemps, en prévoyant un groupe adultes et un groupe enfants, afin de répondre aux attentes de tous.

■ Anne-Marie MALHOMME



Balade entre chien et loup.



Balade entre chien et loup.



Balade par tous les temps.

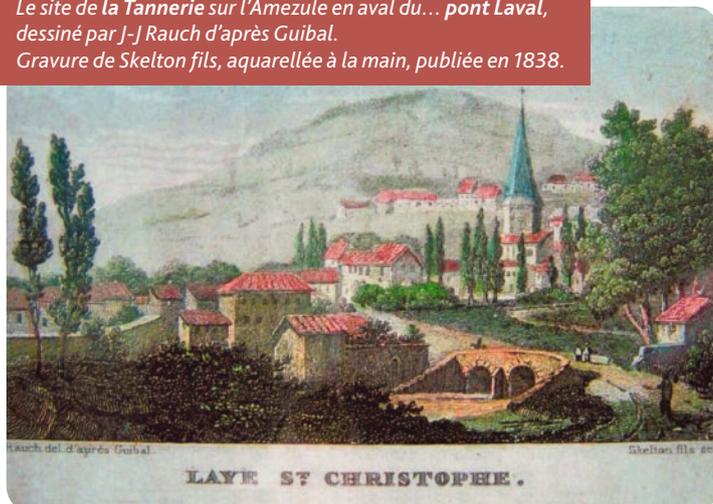
Un repos bien mérité.



Ah, la Folle journée du patrimoine layen

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, l'association Lay-patrimoineS proposait le dimanche 20 septembre 2020 un parcours culturel en plusieurs étapes dans le village :

Le site de la **Tannerie** sur l'Amezule en aval du... **pont Laval**, dessiné par J-J Rauch d'après Guibal. Gravure de Skelton fils, aquarellée à la main, publiée en 1838.



Souhaiter la bienvenue **au cimetière**... quelle idée folle des deux intervenants ! Ils entendaient y tirer des leçons de vie en évoquant celle de certains personnages parmi tous ceux qui y sont assignés à perpétuelle demeure.

Jean-François Benjamoile parla, entre leurs deux tombes contiguës, de deux grands bienfaiteurs de Lay : **Charles Baudinet « baron » de Courcelles** (1792-1847) et son oncle, Sigisbert Marin (1761-1845).

Les bienfaits du premier nous sont familiers ; dans son testament rédigé en 1846, il a légué à notre commune tous ses biens, dont on a fait notamment l'hôtel de ville et l'EHPAD.

Ces biens, et la volonté d'en faire don, il les tenait de son oncle, Sigisbert Marin, qui fut maire de Lay de 1802 à 1830, alors que les maires, nommés et non élus, étaient de véritables « chefs du village ». On lui doit en particulier l'installation, à partir de 1812, de ce nouveau cimetière à l'écart du village, l'achat du « pavillon Voisin » pour y installer le presbytère, et d'une maison pour la première école de garçons du village, la construction d'une école de filles, l'érection de la fontaine sur l'actuelle place Emile-Conte...

La tombe de **François Auguste Goze** (1810-1893) permet de rappeler quelques batailles du Second Empire au fur et à mesure des promotions de cet éminent soldat jusqu'au grade de général de division et la dignité de grand officier de la légion d'honneur.

François Goze a épousé en 1834 une Layenne, petite-fille d'un boulanger de Lay, Fanny Sénique ; ce qui explique que le Général, en retraite après le désastre de Sedan, se soit retiré à Lay-Saint-Christophe, dans la villa où les deux époux meurent en 1893. C'est leur petit-fils, Louis Auguste Paul Poignant (1863-1939), officier d'artillerie, qui déclare leur décès. C'est aussi lui qui, le 17 juin 1894, est le parrain d'une des 3 cloches, la Jeanne, installées dans le clocher de notre église : ce fait est rappelé par Marie-Jo Médart dans un article de Lay Nouvelles n°2 de juillet 2015, page 15.

Le matin, l'ancienne **tannerie** sur l'Amezule, rue de Nancy, puis, au **cimetière**, les sépultures de quelques personnages remarquables.

L'après-midi, après une pause déjeuner au Jardin d'Adoué, **la Samaritaine**, sa fontaine et ses jardins, rue de l'Armée-Patton ; ensuite, à l'église, de précieuses reliques. Enfin, à la mairie, les **papiers peints panoramiques** de l'ancienne salle du conseil municipal.

A la Tannerie – actuelle propriété Roth – Elisabeth Béron exposa notamment, à propos de son implantation, les démêlés, au début du 19e siècle, entre le sieur Méline et le maire de Lay-Saint-Christophe, Sigisbert Marin – dont il est question ci-après ; celui-ci se souciait d'éviter au village les nuisances, en particulier olfactives, induites par le tannage.



Avant-dernière demeure à Lay du général GOZE, de 1879 à 1893, située aux Corvées, après la Tuilerie. D'après une ancienne carte postale.

Jean-Luc André, devant leurs sépultures, redonna vie :

- à **Victor Poirel** (1804-1881) ;
- à Elisabeth dite **Lisinka Guibal** (1808-1885), son épouse, petite-fille du sculpteur Barthélémy Guibal (auteur notamment des fontaines de la place Stanislas), elle-même artiste, brillante aquarelliste. En 1832, elle s'était installée avec sa mère à Lay, 21 rue Saint-Arnoù, dans la propriété acquise par son frère. Après la mort de Victor, Lisinka fit une très importante donation pour la construction de la Salle Poirel, inaugurée pour le centenaire de la Révolution, le 14 juillet 1889 ;
- à **Antonin Daum** (1864-1930) et à son fils **Michel** (1900-1986), artisans des célèbres cristalleries, qui habitèrent la magnifique propriété en Haute-Lay, rue de l'Armée-Patton ;
- au banquier **Charles Renauld** (1854-1916) dont l'épouse, née Didion, était la sœur de Marguerite Didion, mariée à Antonin Daum. Charles Renauld fit du Prieuré de la Haute-Lay sa résidence secondaire. Il a fait construire à Nancy, à l'angle de la rue Saint-Jean et de l'actuelle place Maginot, un superbe édifice, chef-d'œuvre d'une grande figure de l'Ecole de Nancy, l'architecte Emile André (grand-père de Jean-Luc André...).





Sur la tombe du banquier est gravée l'inscription suivante :
« Un désir, si j'en suis digne, c'est que sur la pierre tombale, au bas de mon nom et à droite, il soit gravé en lettres minuscules « laboravit ». Ce désir ultime n'est point dicté par la vanité. Il est imprimé par le besoin que j'éprouve, en quittant cette vie, d'inviter encore mes enfants au travail par une voix d'outre-tombe, au travail qui fortifie, qui préserve et qui anoblit ».

Un autre **Charles Renauld** (1916-1987) occupe une tombe voisine. Petit-fils du banquier, ayant épousé Simone Goeury (1913-2008), il reprit à Nancy, rue des Dominicains, l'armurerie de son beau-père qui habitait la belle propriété en face de la mairie.

Après la pause-déjeuner au **Jardin d'Adoué**, Philippe Césari nous accueillait, avec nos hôtes, Michelle et Jean-Marc Rambourg, dans la cour de **la Samaritaine**, devant la célèbre fontaine du 17^e siècle, avant de nous laisser flâner dans les vastes jardins remarquablement entretenus, dignes de cette demeure Renaissance bâtie en 1592.

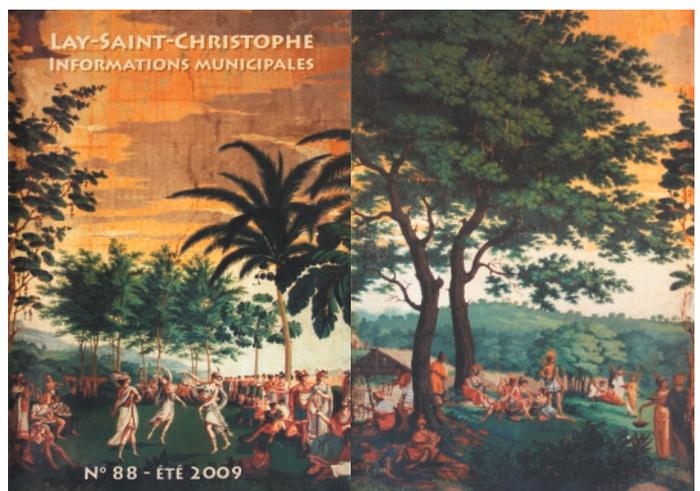
Ensuite, Pierrette et Michel Sibille nous attendaient à l'église pour nous montrer dans leurs riches écrans et analyser de précieuses **reliques**, de Saint Arnoù, de son fils Saint Clou... et même de saint Christophe ! Ces reliques ont suscité depuis le Moyen-Age et jusqu'aux années 1960 de nombreux pèlerinages et processions, contribuant ainsi au rayonnement de notre village.



Il revenait à Christian Chartier de clore cette Folle Journée en présentant les fameux papiers peints panoramiques du grand salon de l'hôtel de ville où ils furent posés au début du 19^e siècle à la demande du propriétaire, un certain... **Sigisbert Marin** dont il est question ci-avant.
 Re: corrections 3

■ Jean-François BENJAMOILE

Ces papiers peints ont été en couverture de deux bulletins municipaux.





Qui êtes-vous Antony Harry ?

En novembre dernier, une grand-mère d'élève, Françoise X, déposant son petit-fils à l'école demande à l'adjointe au maire en charge des affaires scolaires, « Qui est Antony Harry ? ». Ne pouvant répondre, seule une interview de l'au-delà put satisfaire leur curiosité...



M. Antony Harry

Antony Harry, les habitants de Lay-Saint-Christophe souhaitent mieux vous connaître.

Auriez-vous la gentillesse de m'accorder quelques instants ?

→ J'ai beaucoup de temps, les jours sont longs ici. Et pour les habitants de Lay-Saint-Christophe je suis toujours disponible.

J'ai fait porter assistance aux familles nombreuses, aux indigents, surtout pendant la guerre, avec des distributions gratuites de pain, accordé des crédits à la cantine scolaire.

En reconnaissance de ces actes, j'ai été élu au conseil cantonal des bureaux de bienfaisance.

L'école du village porte votre nom, pouvez-vous m'expliquer ce que vous avez réalisé pour que cet honneur vous soit rendu ?

→ Je ne le savais pas. J'en suis tout ému. J'ai fait beaucoup pour l'enseignement dans mes mandats de maire. J'ai été très fier de faire enlever les crucifix dans les salles de classe quelques jours avant la laïcisation de l'école en 1905.

Entre 1924 et 1927, j'ai fait construire une école de filles, rue Jules Ferry. C'est sans doute elle qui porte mon nom aujourd'hui.

Oui, c'est bien elle. Une école de garçons l'a agrandie en 1957-1958, et aujourd'hui ces deux bâtiments construits à 30 ans d'intervalle forment une même école où filles et garçons bénéficient du même enseignement.

→ La vie semble avoir bien changé. Il faudra me raconter tout cela un jour.

Qui êtes-vous Antony Harry ?

→ Je suis né à Ajoncourt, un village de Moselle, le 9 janvier 1866 et après la guerre de 1870, la Moselle étant devenue allemande, mes parents sont venus avec moi, tout petit encore, sur une charrette de foin vers Lay-Saint-Christophe pour y prendre une ferme. Le village nous a plu et j'y suis resté toute ma vie en tant qu'agriculteur.

En 1899, à 33 ans, j'ai été élu maire et cela sans interruption jusqu'en 1929.

En 30 ans de mandature, je pense avoir marqué le village notamment par mes décisions sociales en direction des plus démunis.

École Antony Harry, rue Jules Ferry.

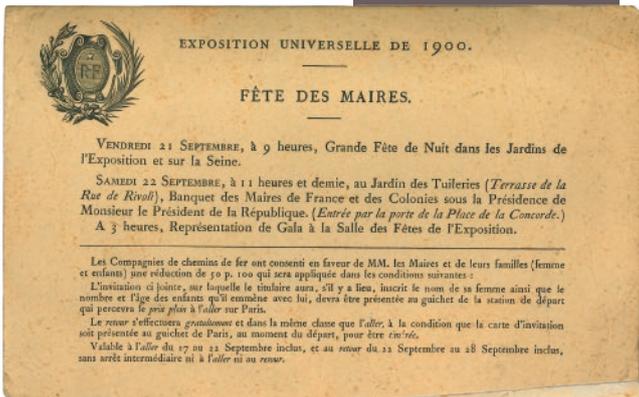


Au musée, une écolière.





Invitation fête des maires.



Je vous le promets. Dites-moi encore quelques mots de ce qui vous a particulièrement marqué et vous a satisfait lors vos mandats de maire.

→ Des événements terribles ont émaillé mon mandat. Au début du siècle, le phylloxéra a durement touché la commune : 100 hectares de vigne ont disparu. La guerre de 1914-1918 n'a pas épargné les Layens, 52 d'entre eux sont morts au combat. Dès 1917, j'ai souhaité que la commune érige un monument en leur honneur.



Heureusement, il y a eu des événements heureux. J'ai été invité avec mon épouse à Paris, par le Président Emile Loubet, pour la fête des Maires dans le cadre de l'exposition universelle de 1900. Ce fut le voyage de notre vie. L'électricité est arrivée en 1904 à Lay-Saint-Christophe, et en 1908, nous avons déjà 11 candélabres pour l'éclairage public.

En 1920, j'ai fait déplacer le bureau de poste à proximité de l'école qui allait faire ma fierté. Le sanatorium, construit sur un coteau plein sud, a été inauguré en 1902 et agrandi en 1924. J'ai été maire de Lay-Saint-Christophe pendant quasiment la moitié de ma vie, j'y suis mort le 23 novembre 1934 à l'âge de 68 ans.

Billets d'entrée et de train de Mme et Mr Henry.



Merci M. le maire de m'avoir confié tous ces souvenirs.

■ Marie-Laure PICHON

Grâce au concours d'Anne-Marie Arnould (responsable du musée de Lay-Saint-Christophe), de Pierrette et Michel Sibille (association Lo Scuron-Dom Calmet), de Michel Robin, Jean-Michel Vautrin, Anne et Jean Pilloy (famille d'Antony Henry). Tous les faits relatés sont exacts. Les réactions de M. Antony Henry sont imaginées.

Ecole Antony Henry rue baron de Courcelles.



Au musée, le bureau du maire.





Marie Trois, artiste layenne

Marie Trois (1874-1947 à Lay) était l'aînée d'une fratrie de cinq enfants, tous nés à Lay. Elle avait trois sœurs : Marie-Louise, Joséphine, Marguerite, et un frère, Joseph.

Leur père, Faustin Trois, était né à Moivrons en 1846 ; leur mère, Louise Haudomé, en 1852 à Lay-Saint-Christophe, leur racine layenne. Le couple, marié en 1873 à Lay, s'installe dans la commune. Faustin Trois y exercera le métier de boucher à l'emplacement de l'actuelle boucherie, au numéro 29, Grande Rue (actuelle rue Baron de Courcelles).

Le fils Joseph, né en 1877, décédé dans les années 50, était bien connu à Lay pour avoir tenu la boucherie à la suite à son père. Après son retrait du commerce, il avait habité la maison contiguë. Il y avait organisé sa retraite et avait aménagé un atelier dans la grange du rez-de-chaussée, dont la grande porte en bois à double vantaux donne sur la rue. Il y pratiquait toutes sortes d'activités, à petits prix, pour la population : sciage de bois de chauffage ; pressage de raisin et de pommes ; distillation des marcs et fruits, etc...

Marie-Louise (1875-1904 Nomeny) verra sa vie, pourtant promise à un bel avenir, finir tragiquement. Mariée en 1902 avec Auguste Hennequin, important marchand de grains à Malzéville et à Nomeny, meurt en couche, ainsi que son bébé, en 1904. Ce drame sera sans doute pour quelque chose dans le célibat de Marie et dans celui de sa plus jeune sœur Marguerite (1891-1974 Lay) alors âgée d'à peine treize ans. Elle s'engagea au service de l'église comme organiste et aussi pour l'entretien du lieu et son fleurissement.

Marguerite vivait avec Marie dans une maison située sur le Talus au numéro 43 de la Grande Rue. L'entente des deux sœurs ne fait aucun doute car elles partagèrent la maison pendant 56 ans ! Marguerite y resta jusqu'à la fin de sa vie, 27 ans encore.

Marie Trois, l'artiste

Avoir un don pour le dessin et la peinture n'est pas si rare. Mais arriver au niveau de Marie Trois est moins courant. Plusieurs questions se posent. Marie a-t-elle suivi une formation ? A priori rien ne l'indique.

L'autre question ouverte est : quelqu'un le sait-il ? Interrogées, des personnes âgées, dont les parents avaient été des amis proches de la famille, ne savaient pas répondre. Leur seule certitude était qu'elle peignait et elles conservaient une partie de ses œuvres. Ce sont les trois que je présente ici.

Une aquarelle représentant une gerbe de roses et deux huiles sur toile représentant des paysages.

La facture de ces quelques tableaux, bien équilibrés et bien réalisés, porte Marie Trois à un niveau respectable. Toutefois, il faudrait un plus grand nombre d'œuvres pour mieux connaître cette remarquable artiste layenne. Avis aux personnes qui en possèdent... et voudraient l'aider à sortir de l'oubli.



Marie Trois, « Bouquet de roses », d'après A.N. Aquarelle sur canson, 54 x 30 cm.

Ces huiles réalisées à la même époque, comme le montre les dates identiques de 1901 des châssis, et aussi la tonalité identique des deux œuvres.

Marie Trois signait ses tableaux Marie III, utilisant le chiffre romain pour son nom. Fantaisie ou modestie ? Les deux peut-être. Un tableau est toujours le reflet de l'artiste qui l'a réalisé. Il peut révéler beaucoup de sa personnalité. Sur la connaissance des techniques, l'œuvre est plus parlante encore. J'en donne une courte analyse pour chacune.



Marie Trois, quand elle n'était pas créatrice de l'œuvre, faisait précéder sa signature du nom de l'auteur.

Cette déontologie respectée montre qu'elle entendait distinguer ses créations de ses copies.

Ici le terme « d'après A.N. » bien que le nom du créateur se résume aux initiales, en est l'affirmation (la signature peu appuyée n'apparaît pas à l'échelle de cette reproduction).

D'après A.N. laisse le choix entre une copie intégrale et une réalisation nouvelle n'imitant que des éléments techniques de représentation.

Compte-tenu de son niveau je penche pour cette dernière interprétation. On peut admirer le réalisme des feuilles.

Ce tableau, d'une belle mise en page, présente un mouvement général en arc s'ouvrant vers la gauche, le passé. Le tout engage à la nostalgie et à la rêverie.

Marie Trois est vers la trentaine quand elle réalise ce tableau.

Son art est déjà bien fixé. La représentation des fourrés et des arbres est remarquable et dénote une expérience aboutie dans ce domaine.



Marie Trois, « Étang aux nénuphars ».
Huile sur toile. Châssis daté de 1901, 61x50 cm.



Marie Trois, « Les Bouleaux ».
Huile sur toile.
Châssis daté de 1901,
61x50 cm.

Cette toile, plus aérée que la précédente met en valeur les bouleaux qui forment la partie dominante. D'où le nom que l'on peut lui donner. Marie Trois adapte bien son sujet et décale adroitement le groupe des bouleaux vers la gauche pour laisser au plan reculé, avec la cabane rouge, toute sa place.

L'équilibre est là aussi bien vu. Le rouge, comme les artistes le savent, renforce les autres couleurs, à condition de ne pas être dominant ou trop répété.



Au musée... un joli pêle-mêle !

Un joli pêle-mêle... des scènes que l'on peut retrouver au musée, œuvres de bénévoles assidus : les Frères Pleux, Andrée Bourbier, Anne-Marie ARNOULD.

Le musée se visite sur rendez-vous en appelant Anne-Marie ARNOULD : 07 63 92 22 24

Elaboration d'un mannequin.



Le mannequin enfin terminé est devenu écolière.



Dans la cuisine.



L'atelier de l'ébéniste.



A la boulangerie.





Jour de cérémonie.



La fileuse de chanvre.

Bientôt les vendanges.



Au musée, le 1000^e objet inventorié cet été !

Françoise et Alain Simon, poursuivent inlassablement et bénévolement, leur travail d'inventaire du musée ; toutes les pièces retraçant la vie des villageois et les traditions locales, sont répertoriées, classées, référencées. Ils préservent, ainsi, l'identité de tous les biens acquis par le musée depuis sa création en 1983.

Cet été, une terrine de la boucherie Sagnou*, datant probablement des années 50-60, s'est vu attribuer le n° 1000 !
Et bientôt les numéros 2000, 3000 et pourquoi pas... au-delà !

* actuellement boucherie Poirot



La terrine 1000^e objet.



2020... l'an foiré... 2021... l'an bellie...

Ce pourrait être aussi 2020, l'an bétant, l'an pêchant, l'an têté, l'an fermé, l'an volé, l'an nivré ... Et 2021 ... L'an rêvé, l'an chanté, l'an volée, l'an censé, l'an nivrant... ??? A suivre...

Une année vient de s'achever... Avec son lot de surprises, pas des plus réjouissantes... Une autre commence que l'on espère tous, meilleure ! A vrai dire, ça ne devrait pas être trop dur, tant les mois qui viennent de s'écouler nous laissent une certaine amertume... même en essayant de se raisonner, nous avons du mal à voir le bout du tunnel... Que d'infos... Trop d'infos... Que d'annonces... Trop d'annonces... Que de mesures... Trop de mesures... Que de contradictions... Trop de contradictions... Trop de polémiques autour de cette crise sanitaire inédite... Récupérations en tous genres... Politiques, économiques, scientifiques...

Et nous, pendant ce temps nous essayons de trouver la force de supporter ce coup du sort, de garder le moral et de penser à des jours meilleurs... Essayant de nous recentrer sur l'essentiel...

En effet une actualité bouillonnante empreinte de violence, de haine raciale, de complotisme, de remise en cause permanente de nos codes habituels nous déstabilise au quotidien, nous mettant dans une situation anxiogène... Nous sommes tels des fétus de paille dans la tempête et nos existences sont mises à mal...

Notre style de vie a été, est, malmené par les confinements, les couvre-feux, les attestations de sorties, entraînant la fermeture des lieux qui font notre tissu relationnel... En effet cafés, restaurants, théâtres, cinémas, salles de spectacle, tous ces lieux fermés nous privent de ce qui fait notre culture, notre histoire et notre raison d'être...

Puisse tout cela recommencer le plus vite possible... Puisse 2021 nous redonner la joie de nous retrouver autour d'un verre, à la même table, devant une représentation théâtrale, un bon film ou au concert... Cependant pour conjurer le sort, des initiatives multiples ont été prises en ce sens dans tout l'hexagone, en Europe et dans le monde... même à Lay-Saint-Christophe avec la rubrique sur le site de la commune « ça se passe à Lay »...

En effet pendant le confinement certains Layens ont fait partager leurs réflexions, créations musicales et artistiques, leurs activités, prouvant ainsi que la vie ne s'arrêterait pas, cherchant par ce biais à égayer le quotidien de chacun par la distraction si utile en cette période troublée...

Cette rubrique existe toujours et chacun de vous peut continuer à l'alimenter pour prouver que la création, la réflexion sont des forces puissantes pour continuer à vivre et à partager émotions, ressentis et empathie... N'hésitez pas, osez, partagez...

Chacun possède des richesses intérieures, des talents, des aptitudes qui ne demandent qu'à être exprimés... Cette situation nous a ouvert d'autres horizons propices à l'échange et au partage... Ne nous refermons pas sur nous-mêmes !!! « Vivons heureux aujourd'hui, demain il sera trop tard. »

Belle et douce année à tous !

■ Thierry C dit POP

Vous pouvez découvrir ou retrouver toutes les publications des Layens sur lay-saint-christophe.fr/actualites/ca-se-passe-a-lay/ et surtout vous pouvez vous aussi nous adresser vos contributions via la rubrique « Contact » du site.





Superbe concert du duo d'Or et de Paille

Clara Pertuy et Jan Myslikovjan, le duo d'Or et de Paille, ont donné un concert à l'église le 11 octobre, dans le cadre des Heures Musicales de Lo Scuron – Dom Calmet.



Mise au piano très jeune par son père Luc Pertuy, pianiste classique et jazz, Clara suit une solide formation de pianiste, puis de chant lyrique à Bordeaux et Genève, obtenant de nombreux diplômes en piano et chant.

Passionnée par la musique ancienne et la musique sacrée, elle choisit la voix pour poursuivre son parcours artistique, se spécialise au Centre de Musique Médiévale ainsi qu'au CRR de Paris en chant baroque. Elle se produit régulièrement dans ce répertoire, en polyphonie ou en soliste. Elle prête ses multiples voix à des créateurs contemporains.

Jan Myslikovjan se construit dès l'enfance à travers l'improvisation et le répertoire populaire de l'accordéon. A Bordeaux, il découvre la musique contemporaine et la richesse de l'accordéon classique. Il poursuit aujourd'hui ses études au CNSM de Paris, il joue d'un accordéon de concert chromatique à boutons.

Musicien curieux, il explore les différentes facettes de l'accordéon, participe à de nombreux projets pluridisciplinaires. Il crée en 2016 l'ensemble Meteo dont il compose la musique originale.

Inspiré par les musiques traditionnelles, rituelles et sacrées, il se passionne pour la musique des Balkans et la musique hindoustani. Il collabore avec différents ensembles.

Clara et Jan ont enchanté la centaine de personnes venues les écouter. « Nous avons soufflé ensemble sur un bouquet d'Or et de Paille, avec des chants sacrés ou populaires, cueillis ici et ailleurs, au gré du vent et du cœur... Pour nous relier à la terre comme au ciel, pour que nos danses rencontrent nos prières, pour faire vibrer en chœur l'âme et le corps, pour caresser le sauvage et mordre le sacré. »

Au programme: Hildegarde von Bingen, Bach, Caldara, Haendel, Frescobaldi, Rameau, une prière hébraïque, un chant mystique persan, des chants traditionnels tzigane, russe, rom de Hongrie, sépharade, et chilien.

Une succession d'émotions et de jubilatons, et un tonnerre d'applaudissements.

■ Sylvaine BENJAMOILE





Panorama des associations



La cérémonie du 8 mai.

ACPG

La cérémonie du 11 novembre.



Alaygro

Le concert au profit d'Aremig en février.



Antoine Balzer et les débutants.

Roller Club Nancy Layens

Apprentissage de la danse sur roller à partir de 5 ans.



Premiers pas en roller, initiation et jeux.

Deux jeunes Layens U15 en sélection Grand Est.





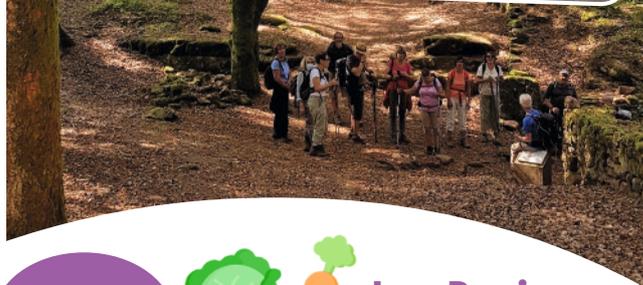
Association Familiale



Les marcheurs à Autreville.



...et à Friaucville.



AMAP



Lay Paniers
de l'Amezule



Distribution à l'école élémentaire, sous le préau...

Rejoignez-nous :

laypaniersdelamezule.wordpress.com
lay.paniers.amezule@laposte.net



ou en mode drive.

L'activité « Gym ».



La tournée de Saint-Nicolas.





ALRIC

L'unique sortie de l'année 2020.



Le nouveau bureau.

Ecoutez la chanson de l'ALRIC :
<https://youtu.be/2fyvUBfs-04>



Le groupe U15 en tête de son groupe avec un total de 29 buts marqués pour 3 encaissés en 4 matchs, et toujours qualifiés en coupe!



Le groupe sénior, dirigé par les frères Vairelles, qui évolue en Régionale 3 restait sur 4 victoires en autant de rencontres et occupait la tête du championnat - 1 but encaissé pour 14 buts marqués.

Lay Multisports

Les judokas.



Lo Scuron - Dom Calmet



5 à 7 - Lo Scuron - Dom Calmet a eu le nez creux en prévoyant son 5 à 7 la veille du confinement. Saint Christophe, sans aucun doute les protégeait.



Comité de jumelage



Madame Descloix a confectionné une soixantaine de tabliers de jardinier.

Le comité de jumelage, en partenariat avec les écoles maternelle et élémentaire, a profité de cette année particulière pour notamment mettre en place un projet de jardinage et un concours de Noël, le tout, bien sûr, en allemand !



Plantation de bulbes à l'école élémentaire.



Remise des prix du Noël créatif.



Plantation de bulbes à l'école élémentaire.



Visite du jardin en friche à côté de l'école Antony Hanry.



Troisième âge



Depuis plusieurs mois, toutes les activités de notre club ont été suspendues. Le comité du 3^{ème} Âge a donc décidé d'offrir à tous ses adhérents leur carte d'adhésion pour 2021 accompagnée d'une petite douceur de quoi réchauffer les cœurs et de retrouver l'énergie pour mieux rebondir. Prenez soin de vous.

Réponse du quiz de la page 8

- 1 - 5000 variétés de pommes dans le monde
- 2 - 90% de jus dans une pomme
- 3 - Dans la peau
- 4 - Le broyeur sert à écraser les pommes et l'extracteur sert à presser la chair pour obtenir le jus.
- 5 - L'œil ou la mouche
- 6 - La peau de la pomme

